



VILLE DE

**Sainte-Marie  
aux-Mines**

**BUDGET PRIMITIF 2025**  
**BUDGET ANNEXE « VAL EXPO »**  
**NOTE DE SYNTHÈSE**

Le budget primitif 2025 est voté avec reprise anticipée des résultats. L'affectation anticipée des résultats est justifiée par une fiche de calcul de résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le trésorier. Lors du vote du compte financier unique, les résultats seront définitivement arrêtés.

## 1. Section de fonctionnement

### 1.1 Les recettes de fonctionnement

Au niveau des recettes de fonctionnement, on retrouve les recettes liées aux locations et manifestations, le report du résultat de fonctionnement 2024 et les opérations d'ordre (amortissements).

Pour l'exercice 2025, il est proposé un montant de 346 850,89 €. Elles ont été réalisées à hauteur de 380 119,10 € en 2024

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
<b>R</b>	<b>358 318 €</b>	<b>342 832 €</b>	<b>380 119 €</b>	<b>346 851 €</b>
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	156 925 €	140 488 €	140 488 €	153 251 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	25 544 €	25 544 €	25 544 €	26 000 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	161 295 €	161 200 €	198 429 €	152 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	14 401 €	15 600 €	15 658 €	15 600 €
77 - Produits exceptionnels	153 €	0 €	0 €	0 €

Par prudence, les recettes issues des manifestations (chapitre 70) ont été évaluées à la baisse. Les autres chapitres restent stables.

### 1.2 Les dépenses de fonctionnement

On y retrouve :

- les charges à caractère général avec essentiellement les fournitures de petit équipement, les assurances et les contrats de maintenance,
- les dépenses de personnel,
- les dépenses imprévues,
- le virement à la section d'investissement,
- les opérations d'ordre (amortissements),
- les autres charges de gestion courante (admissions en non-valeur)
- le remboursement des intérêts de la dette

Pour l'exercice 2025, les dépenses de fonctionnement sont proposées à 346 850,89 € et ont été réalisées à hauteur de 182 679,40 € en 2024.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
<b>D</b>	<b>187 583 €</b>	<b>342 832 €</b>	<b>182 679 €</b>	<b>346 851 €</b>
011 - Charges à caractère général	39 990 €	103 918 €	40 601 €	93 701 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	54 602 €	56 000 €	55 658 €	58 000 €
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0 €	5 000 €	0 €	3 000 €
023 - Virement à la section d'investissement	0 €	89 308 €	0 €	103 915 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	75 301 €	71 856 €	71 000 €	72 885 €
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	500 €	0 €	500 €
66 - Charges financières	17 690 €	16 250 €	15 420 €	14 850 €

Les charges à caractère général sont prévues à la hausse pour tenir compte d'éventuelles pannes ou réparations qui pourraient intervenir en cours d'année ainsi que pour réaliser des travaux en régie pour l'aménagement de box au sous-sol Normalu.

## 2. Section d'investissement

### 2.1 Les recettes d'investissement

On n'y retrouve l'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement 2024), des recettes d'ordre (amortissements et écritures liées aux avances versées à des fournisseurs) et le virement de la section de fonctionnement. Aucun emprunt n'est envisagé pour l'exercice 2025.

	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
<b>R</b>	<b>111 649 €</b>	<b>211 411 €</b>	<b>101 422 €</b>	<b>250 989 €</b>
021 - Virement de la section d'exploitation	0 €	89 308 €	0 €	103 915 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	75 301 €	71 856 €	71 000 €	72 885 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 800 €	0 €	175 €	0 €
041 - Opérations patrimoniales	0 €	20 000 €	0 €	30 000 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	34 548 €	30 247 €	30 247 €	44 189 €

### 2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement, sont constituées :

- du report de la section d'investissement de 2024,
- des dépenses imprévues,
- des opérations d'ordre,
- du remboursement des emprunts,
- des dépenses d'équipement (chapitre 21 et 23),

Pour l'exercice 2025, les dépenses d'investissement s'élèvent à 250 988,81 €. Elles ont été réalisées à hauteur de 127 675,20 € en 2024.

	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
<b>D</b>	<b>141 896 €</b>	<b>211 411 €</b>	<b>127 675 €</b>	<b>250 989 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	34 548 €	30 247 €	30 247 €	26 253 €
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0 €	5 000 €	0 €	5 000 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	25 544 €	25 544 €	25 544 €	26 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	75 898 €	52 000 €	49 834 €	43 800 €
21 - Immobilisations corporelles	0 €	32 000 €	0 €	9 450 €
23 - Immobilisations en cours	5 906 €	46 620 €	22 050 €	110 486 €
041 - Opérations patrimoniales	0 €	20 000 €	0 €	30 000 €

Les dépenses d'équipement 2025 sont évaluées à 119 936 € HT détaillées ainsi :

- Solde modernisation monte-charge (Reste à réaliser) : 9 450 €
- Porte coupe-feu Val Expo (Reste à réaliser) : 8 486 €
- Démarrage travaux adaptation Pavillon Osmont : 102 000 €